

Formation en art-thérapie

Des **programmes universitaires** de formation en art-thérapie sont offerts à la maîtrise, un peu partout dans le monde. Pour être admissible, il faut détenir un baccalauréat en sciences humaines ou l'équivalent.

Certains établissements offrent des programmes courts de 2^e cycle en art-thérapie. Pour y être admis, l'étudiant doit être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent dans le domaine de l'intervention psychosociale, de la santé, de l'éducation ou des arts.

Avant de s'inscrire à un programme de formation en art-thérapie, il est recommandé de consulter une association professionnelle d'art-thérapeutes afin de déterminer si leurs exigences professionnelles correspondent au programme de formation choisi. Au **Québec**, l'Université Concordia offre une maîtrise en Arts, option art-thérapie et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 2 diplômes de deuxième cycle spécialisés en art-thérapie (voir Sites d'intérêt).